



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Comité d'avis pour l'égalité des chances
entre les hommes et les femmes

Convocation¹

Mercredi 27 juin 2012 – 9 h 30
Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

1. Auditions relatives à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)

Rapporteur : M. Ahmed Mouhssin

- Exposés
 - de Mme Katty Renard, collaboratrice scientifique d'ULB PROMES, département d'épidémiologie et de promotion de la santé,
 - de Mme Marie-Noëlle Leforestier, responsable des animations scolaires du Centre de planning familial "La Famille heureuse",
 - et de M. Guy De Keyser, secrétaire général du SeGEC (Fédération des centres de planning familial).
- Discussion.

2. Divers

¹ Conformément à l'article 101 et dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions du comité d'avis sont publiques.

Composition du comité

Présidente : Mme Viviane Teitelbaum

Vice-président : M. Ahmed Mouhssin

Secrétaire : Mme Sfia Bouarfa

Membres :

PS : Mme Sfia Bouarfa, M. Ahmed El Ktibi, Mme Catherine Moureaux

Ecolo : Mme Dominique Braeckman, M. Ahmed Mouhssin

MR : Mmes Anne Charlotte d'Ursel, Viviane Teitelbaum

cdH : Mme Céline Fremault

FDF : Mme Gisèle Mandaila

Article 101.5 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"Le membre du comité empêché d'assister à une réunion peut se faire remplacer par un membre de son groupe. Il en informe la présidente."*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).